



Transformer le potentiel de la Guinée en prospérité pour le peuple guinéen

2016-2020

Synopsis

Pilier V – CADRE D'EXECUTION

Disposer d'institutions privées renforcées

Préparé par :



Avec la facilitation de:



&

YS Consulting

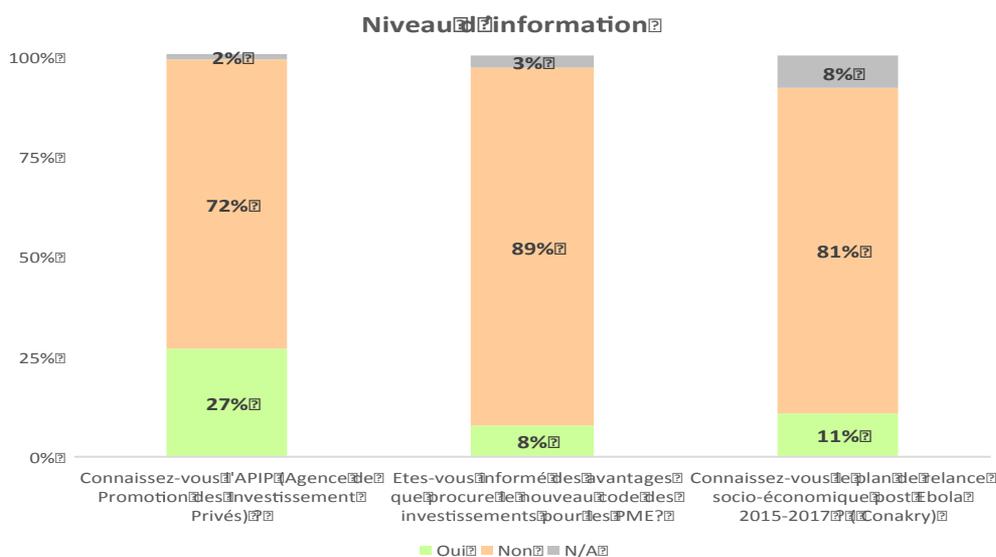
Mars 2016

Diagnostic – Des améliorations à poursuivre

Dans l'ensemble, le secteur privé est peu / mal informé des mesures qui lui sont destinées. L'APIP reste méconnue par 72% des entreprises. Ce manque de communication est général : 68% des entreprises ne connaissent pas l'APIP à Conakry contre 77% dans les autres villesⁱ. Le manque d'information n'est pas limité à l'intérieur du pays, il est général, quels que soient la ville, le secteur ou la taille de l'entreprise.

Même ciblée, la communication des organes clés pour le secteur privé n'atteint pas ses cibles. 80% des entreprises ne connaissent pas les mesures clés du gouvernement pour le secteur privé, 85% des entreprises ne connaissent pas les avantages du code PME à Conakry (87% dans les autres villes), et 44% des entreprises ne comprennent pas du tout les actions de l'APIP.

Figure 1 - Les efforts fournis pour le secteur privé ne sont pas connus des principaux intéressés



Or, de nombreuses mesures ont été engagées en faveur du secteur privé telles que :

- Pour le financement – Mise en place d'une Agence Nationale de la Microfinance en avril 2011 ; Nouvelle stratégie « stratégie nationale de finance inclusive » avec l'appui du PNUD ;
- Pour la compétitivité – Révision du Code minier ;
- Pour la formalisation – Création du Guichet Unique.

Mais des difficultés et des retards persistent dans la mise en œuvre effective. La coordination et le suivi de toutes les interventions des Institutions de Micro Finance ne sont pas encore parfaitement assurés tandis que les projets de crédit-bail ne sont pas pleinement opérationnels à ce jourⁱⁱ. De plus, les acteurs en charge de la formalisation ont des besoins en renforcement des capacitésⁱⁱⁱ.

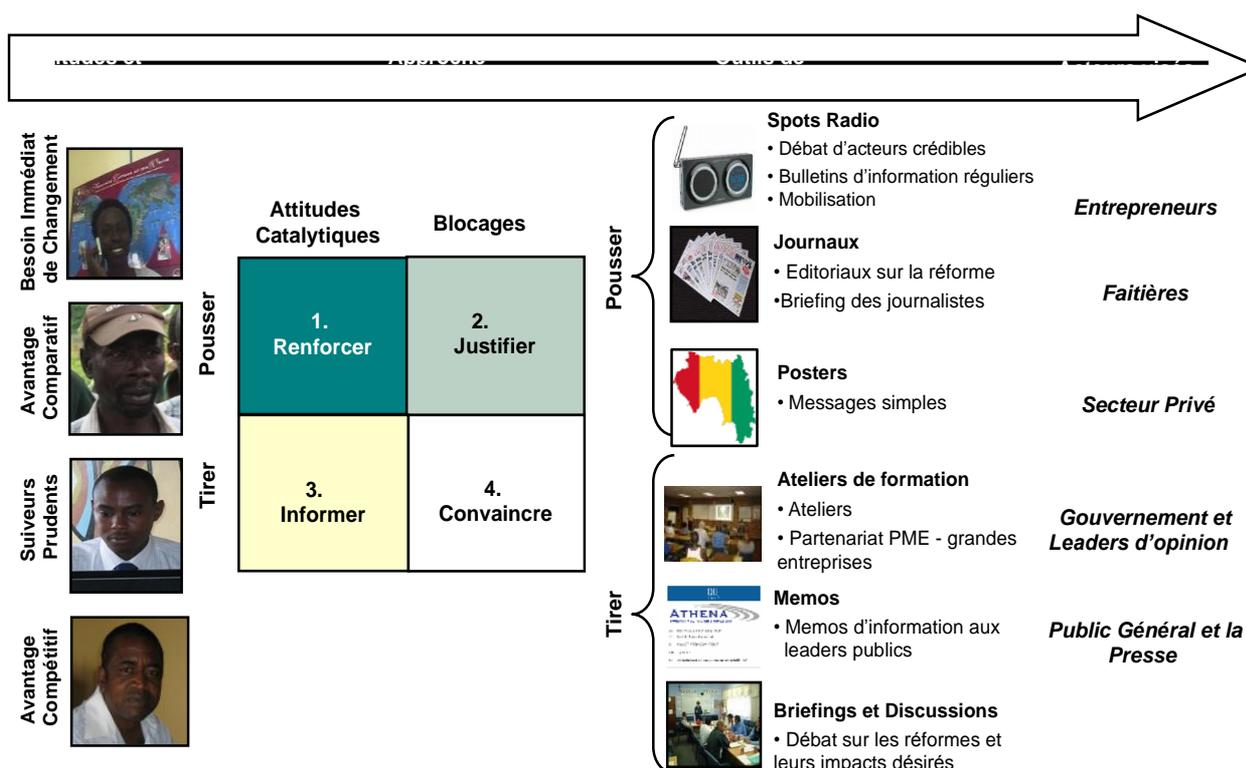
Les acteurs engagés pour le secteur privé sont nombreux mais un manque de coordination les affaiblit. Concernant les représentations patronales en Guinée aujourd'hui, des scissions les divisent et leur dispersion (entre trois organisations) favorise la confusion. En outre, six ministères - le Ministère de l'Economie et des Finances, le Ministère du Commerce, le Ministère de l'Industrie et des PME, le Ministère de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes (Direction Nationale de l'Informel), le Ministère de l'Artisanat, le Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle - se répartissent la question de la formalisation, ce qui est peu propice à une claire exécution^{iv}.

Recommandations – Inscrire la structuration et la communication au cœur du processus

L’APIP et les autres acteurs clés du développement du secteur privé doivent maximiser leur présence. Leur rôle reste aujourd’hui méconnu^v alors que des mesures de communication prises par l’APIP ont pu démontrer leur impact sur les entreprises^{vi}. C’est pourquoi la mise en place d’une stratégie transversale, touchant toutes les parties prenantes par des leviers dédiés, est fondamentale.

Une campagne nationale est à organiser, expliquant le rôle et les procédures du Guichet Unique. Cette campagne est à coordonner avec la mise en œuvre d’un vaste programme facilitant l’accès au marché et la compétitivité car les entreprises souhaitent recevoir des informations à la fois sur l’accès au financement et sur l’accès au marché.

Figure 2 - La communication doit être un axe transversal de la SDSP – Exemple d’une stratégie globale



Pour épauler les efforts de formalisation, il s’agit d’imaginer des procédures administratives simplifiées en vue de faciliter le processus de formalisation progressive. Le cadre légal doit être le plus accessible et transparent possible pour les PME. Il doit également correspondre à la réalité du secteur privé guinéen d’aujourd’hui, avec le poids réel du secteur informel.

Il est important de poursuivre les efforts engagés par la mise en place de la plate-forme de concertation du secteur privé guinéen. De même, le projet de partenariat entre le CNP Guinée, la CPEG et le PAG, préalable à un regroupement futur, est à encourager et accélérer.

La position de l’APIP et son mandat clair l’invitent à renforcer son action comme intermédiaire entre le secteur public et le secteur privé, en collaboration avec la plate-forme du Dialogue Public-Privé. Pour exécuter ses missions, maximiser son impact, engranger des revenus et maintenir son positionnement, l’APIP doit se doter d’une structure dédiée à la mise en œuvre de s programmes de la SDSP.



Programme – renforcer, exécuter et communiquer

5.1 Au sein de l'écosystème, l'APIP joue un rôle central d'exécution avec l'Unité Spéciale d'Implémentation des Programmes (USIP). L'APIP jouera un rôle de supervision pour les programmes de la SDSP. Il est nécessaire d'établir i) un groupe de travail dédié au développement du secteur privé (5.1.1) ; ii) ensuite, des sous-groupes de travail chargés de la mise en œuvre de la stratégie dans chaque sous-catégorie de la stratégie (5.1.2); iii) enfin, une structure dédiée au sein de l'APIP: l'USIP (5.1.3).

L'USIP est clé pour préserver la capacité de direction des problématiques opérationnelles, assurer la bonne exécution de la SDSP et suivre et mesurer l'évolution de tous les programmes. Au cœur de l'APIP et dirigée par son directeur, l'USIP est à lancer avec un cahier des charges défini par programmes. Elle doit être installée le plus tôt possible pour favoriser le lancement rapide des autres programmes.

5.2 La structuration des faitières garantira une pleine appropriation par le secteur privé. Pour poursuivre les efforts de structuration engagés en Guinée avec la plate-forme de concertation du secteur privé, il s'agit de favoriser l'organisation des structures clés du secteur privé. Ce projet doit débiter par un travail de recensement des représentations patronales, des chambres de commerce et d'industrie ainsi que des enceintes de dialogue.

Cette cartographie ira de pair avec l'identification d'opportunités de coordination et de restructuration et la facilitation d'un programme de renforcement de capacités (5.1.1). Ensuite, une unité dédiée aux PME sera établie au sein de la coordination des faitières (5.1.2). Enfin, un effort de communication sera lancé, avec la labellisation des structures patronales principales (5.1.3).

5.3 La communication, à l'instar du suivi et de l'évaluation, est une activité transversale et cruciale tout au long du processus. Cet aspect implique de lancer une campagne de communication, avec des indicateurs de suivi, pour faire connaître l'APIP et les autres acteurs clés, ainsi que leurs actions auprès des entreprises (5.3.1). La régularité de l'information doit être assurée par le lancement d'une newsletter biannuelle, en coordination avec l'USIP (5.3.2). En outre, un annuaire des entreprises est à créer et à diffuser auprès d'une large audience.

La communication sera liée au volet de suivi et d'évaluation avec l'USIP, pour publier les résultats d'efficacité et d'impact, et ainsi utiliser l'information pour éclairer la gestion du projet au jour le jour. Les résultats seront publiés sur une base définie par projets sur le site de l'APIP.

Synthèse des trois programmes – Cadre d'exécution

Piliers/Programmes/Activités/Inputs	Indicateurs	Cibles	Période de mise en œuvre					Budget					
			2016	2017	2018	2019	2020	Total	2016	2017	2018	2019	2020
5. Renforcer le cadre d'exécution de la stratégie de développement du secteur privé (SDSP)								27 634 944 000	2 496 000 000	5 475 840 000	6 622 464 000	6 520 320 000	6 520 320 000
5.1. Améliorer la coordination pour la mise en oeuvre de la SDSP	Supervision assurée	Unité en place d'ici fin 2016						8 584 704 000	1 804 800 000	1 351 680 000	2 018 304 000	1 704 960 000	1 704 960 000
5.2. Renforcer la fédération des acteurs représentant le secteur privé	Hausse des capacités des représentants du secteur privé	Unité PME opérationnelle, points focaux nommés et capacité renforcée						10 321 920 000	691 200 000	2 234 880 000	2 465 280 000	2 465 280 000	2 465 280 000
5.3. Renforcer la communication et l'atteinte des cibles	Hausse de la notoriété de l'APIP et de la Guinée	Activités de la PSDS soutenues par une stratégie de communication et connues du public (en et hors de Guinée)						8 728 320 000	-	1 889 280 000	2 138 880 000	2 350 080 000	2 350 080 000

Piliers/Programmes/Activités/Inputs	Indicateurs	Cibles	Période de mise en œuvre					Budget					
			2016	2017	2018	2019	2020	Total	2016	2017	2018	2019	2020
5. Renforcer le cadre d'exécution de la stratégie de développement du secteur privé (SDSP)								27 634 944 000	2 496 000 000	5 475 840 000	6 622 464 000	6 520 320 000	6 520 320 000
5.2. Renforcer la fédération des acteurs représentant le secteur privé	Hausse des capacités des représentants du secteur privé	Unité PME opérationnelle, points focaux nommés et capacité renforcée						10 321 920 000	691 200 000	2 234 880 000	2 465 280 000	2 465 280 000	2 465 280 000
5.2.1. Renforcer les capacités des acteurs représentant le secteur privé	taux d'exécution des recommandations du sondage	100% de taux d'exécution des recommandations du sondage						5 952 000 000	38 400 000	1 305 600 000	1 536 000 000	1 536 000 000	1 536 000 000
a. Lancer un appel d'offres pour une étude d'évaluation des besoins déterminant les domaines de formation et de renforcement des capacités								38 400 000	38 400 000	-	-	-	-
b. Superviser l'étude								537 600 000	-	537 600 000	-	-	-
c. Suivre la mise en oeuvre des résultats de l'étude								5 376 000 000	-	768 000 000	1 536 000 000	1 536 000 000	1 536 000 000
5.2.2. Établir une unité des PME au sein des représentations unifiées du secteur privé	Unité PME en place	Unité PME opérationnelle d'ici 2017						1 950 720 000	384 000 000	391 680 000	391 680 000	391 680 000	391 680 000
a. Concevoir la structure et les fiches de poste de la nouvelle unité								384 000 000	384 000 000	-	-	-	-
b. Coordonner le processus de recrutement								1 566 720 000	-	391 680 000	391 680 000	391 680 000	391 680 000
c. Envoyer les lettres de nomination au nouveau personnel								-	-	-	-	-	-
5.2.3. Nommer un point focal en charge de la stratégie de développement du secteur privé à la fédération du secteur privé	Soutien en place aux activités de la PSDS	Point focal PSDS en place d'ici 2017						2 419 200 000	268 800 000	537 600 000	537 600 000	537 600 000	537 600 000
a. Concevoir les TDR et lancer le recrutement								-	-	-	-	-	-
b. Coordonner le processus de recrutement								-	-	-	-	-	-
c. Etablir le contrat du candidat choisi								2 419 200 000	268 800 000	537 600 000	537 600 000	537 600 000	537 600 000

Piliers/Programmes/Activités/Inputs	Indicateurs	Cibles	Période de mise en œuvre					Budget					
			2016	2017	2018	2019	2020	Total	2016	2017	2018	2019	2020
5. Renforcer le cadre d'exécution de la stratégie de développement du secteur privé (SDSP)								27 634 944 000	2 496 000 000	5 475 840 000	6 622 464 000	6 520 320 000	6 520 320 000
5.3. Renforcer la communication et l'atteinte des cibles	Hausse de la notoriété de l'APIP et de la Guinée	Activités de la PSDS soutenues par une stratégie de communication et connues du public (en et hors de Guinée)						8 728 320 000	-	1 889 280 000	2 138 880 000	2 350 080 000	2 350 080 000
5.3.3. Lancer une campagne de communication pour faire connaître les activités et actions de l'APIP et des autres acteurs clés pour le secteur privé	taux d'exécution des recommandations	100% du taux d'exécution des recommandations du sondage						3 014 400 000	-	345 600 000	748 800 000	960 000 000	960 000 000
a. Lancer un appel d'offres pour concevoir une stratégie de communication à large échelle								76 800 000	-	76 800 000	-	-	-
b. Établir une équipe de direction de la communication pour superviser la mise en œuvre de la stratégie								537 600 000	-	268 800 000	268 800 000	-	-
c. Surveiller la mise en œuvre de la stratégie								2 400 000 000	-	-	480 000 000	960 000 000	960 000 000
5.2.2. Lancer une newsletter mensuelle sur les investissements en Guinée	# lecteurs de la newsletter	Au moins 1 million de personnes ont lu la newsletter en ligne et en version papier						3 793 920 000	-	1 006 080 000	929 280 000	929 280 000	929 280 000
a. Nommer un éditeur en chef de l'APIP pour suivre et élaborer le contenu								768 000 000	-	192 000 000	192 000 000	192 000 000	192 000 000
b. Engager une agence pour concevoir et éditer la newsletter								2 949 120 000	-	737 280 000	737 280 000	737 280 000	737 280 000
c. Coordonner avec les différents contributeurs et recueillir les informations pertinentes à inclure dans la newsletter								-	-	-	-	-	-
d. Lancer et publier la première newsletter								76 800 000	-	76 800 000	-	-	-
5.2.3. Lancer un annuaire des entreprises de Guinée	# touriste et d'investisseurs ayant eu l'information	Au moins 500 000 personnes ont bénéficié de l'information issue de l'annuaire						1 920 000 000	-	537 600 000	460 800 000	460 800 000	460 800 000
a. Concevoir et publier des TDR pour recruter une agence pour la conception de l'annuaire								76 800 000	-	76 800 000	-	-	-
b. Collaborer avec l'agence pour recueillir les informations sur les entreprises existantes								768 000 000	-	192 000 000	192 000 000	192 000 000	192 000 000
c. Travailler avec l'agence pour lancer le premier annuaire et le diffuser								1 075 200 000	-	268 800 000	268 800 000	268 800 000	268 800 000

ⁱ Enquête EPartners – APIP 2015, N = 853

ⁱⁱ Entretiens BCRG

ⁱⁱⁱ Elaboration d'un plan d'action pour la mise en Place de mesures et d'actions en faveur de la réduction de l'économie informelle en Guinée, FOPAO – UE – CNP, Avril 2014

^{iv} Ibid.

^v Alors que 93% des entreprises souhaiteraient recevoir des informations de l'APIP, 73% ne connaissent pas l'APIP et 82% n'ont pas connaissance du plan de relance post Ebola - Enquête EPartners – APIP 2015, N = 853

^{vi} La campagne de mars 2015 sur le statut S.A.R.L. a vu une hausse importante de créations d'entreprises : alors qu'en juin 2014, l'équivalent de 88% des créations du mois de janvier 2014 ont été créées, ce nombre s'élève à 159% de celui du mois de référence (soit janvier 2014) au même mois de l'année 2015, soit un passage de 228 à 411 créations (Source APIP)